

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 25

Artikel: Le coffret mystérieux : [suite]
Autor: Rosay, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

elle aurait voulu donner sa vie. A ceux qui lui reprochent de n'avoir pas rempli sa tâche, de ne s'être ni dévouée, ni sacrifiée, elle est en droit de répondre avec colère : Oubliez-vous donc que toutes les joies m'ont été refusées ? »

Ce vilain mot d'égoïste qu'on lui jette si légèrement à la tête, elle le mérite moins que beaucoup de mères de famille qui n'aspirent à rien de plus qu'à chérir leurs enfants. Les quelques êtres à qui la vieille fille a fait du bien ne sont pas la chair de sa chair ; ce n'est pas elle qu'elle aime en eux : ses bienfaits sont de tous les bienfaits, peut-être, ceux qui touchent de plus près au désintéressement. Hors de là, est-il juste de lui reprocher certaines préoccupations d'elle-même, certaines tendresses que la solitude a nécessairement engendrées, et qu'elle eût été heureuse de prodiguer, si on l'avait voulu, à des êtres adorés ?

Au nom du bon Dieu qui voit tout et sait tout, ne maudissons personne, nous qui ne voyons et ne savons rien.

Il y a de vieux garçons qui, comme oncles ou comme frères, ont été la providence de leur famille, et ils ont bien fait, ceux-là, de ne pas se marier. Beaucoup de vieilles filles, tantes ou sœurs, ont été dans le même cas. Cette réserve faite, on ne pourrait en bonne justice accuser les vieilles filles, — à qui toutes les fêtes de ce monde sont refusées, — sans lancer à plus juste titre l'anathème contre les vieux garçons qui, dispensés de toutes les charges, s'associent à toutes les joies. »

La cabra de Mourtsi.

Dè tot teimps lài a z'u dâi z'héros su la terra ; pas dâi zéros ein tschiffra ; mà dâi z'héros dè coradzo que n'aviont pas poaire dè cresenâ et dè sè branquâ contrè quoui que sâi. Vo vo rassoveni bin dâo râi Dâvi, quand n'étâi qu'on petit bovâiron, mà on tot fin po accoulli lè pierrès, coumeint l'astiquâ lo gros patapoufe dè Goliâ, que volliâvè tot frézâ ! Et Gueliaumo Tet, coumeint diablo remotsâ cllia route dè Guieslai, rappoo à la bécllire, et que lài fe bin vairè qu'on simplio pâyсан n'a pas poaire dè sè rebiffâ contrè on pétaquin coumeint li ! Et Vinquiérièdè à Simpaque ! L'est veré que lài laissâ sa pé ; mà adé est-te que sauvâ lè petits cantons. Et Gâbi, dè Treycovagnès, à la bataille de St-Dzaquiè, avoué son meïon ! Et lo grand Napoléïon, qu'avâi bio ètrè petit, mà qu'étâi on crâno bougro ; coumeint tè travaissâ la Mollombaz su lo pont d'Arcoula ein teigneint on guidon dè vortigeu à la man, que cein baillâ lo traque ài z'Autrichiens, que furont vouistâ à pliata-couterâ ! Et tant d'autro, et tant d'autro !

Ora, se y'ein a tant z'u dè crâno permi lè dzeins, crâidè-vo que n'y ein aussè pas z'u assebin permi lè bêtes ? Ah ! s'on savâi tota l'histoire dâi lions, dâi tigres, âo bin mèmameint dâi coitrons et dâi têtès dè maillet, su bin sù qu'on ein trovérâi dâi tot terriblio, dâi vretablo z'héros. Mè seimbiè que y'é dza z'âo z'u oïu derè que 'na dzenelhie avâi prâi on renâ, mà ne sé pas lè détâ. Mà onna balla conduite, l'est cllia de la cabra de Mourtsi.

Cllia brâva bête, qu'étâi à Dzaquiè Louis Bédây, étâi onna né tota tranquilla dein se n'éboiton, que

le ne peinsâvè à rein dâo tot, quand tot d'on coup l'out rebenâ que dévant. C'étâi on lâo que n'avâi pas soupâ, que verounâvè perquie po sè tsertsi cauquie pedance, et que reluquâvè la tshivra. A fooce fote-massi déveron la porta, lo tornet sè verâ et vouaiquie la porta tota écalabrâie, que la crouie bête sè trovâ ein face dè la pourra béquetta que ne sè cheintâi pas à noce et que ve lo moment iò l'allâvè garni lo pétro âo chenapan dè l'âo. Ma fâi, quand le ve lo dandzi, le sè peinsâ : n'ia pas ! faut vaincre ou mourri ! et à l'avi que lo lâo lài allâvè châotâ su lo casaquin, la tchivra, ein dzevateint, trait pè bounheu son lin que tagnâ à 'na bocllie, sè revirè asse râi qu'on einludzo coumeint po férè : à qui, ami ! avoué lo lâo, prein se n'eimbryâite, châotè à pi djeints, que le cambè lo lâo, et sè tràovè frou. Mà ein châteint, lo bet dè son lin que lài étâi restâ âo cou sè crotsè à la porta, que sè clliou, et vouaiquie la vermena dè lâo que sè tràovè eincoffrâ et tot à novion.

Ma fâi, quand Dzaquiè Louis Bédây a vu sa tchivra que dévant, ne savâi pas què sè derè ; n'est què quand l'a volliu la reinfatâ dedein que l'a z'u lo fin mot de l'affèrè. Adon n'a pas fé tant d'histoire ; l'a criâ on part dè vesins et l'ont bintout z'u fé lo compto âo lâo, que l'ont einrubanâ po allâ demandâ la conferta. Et l'est dinsè que cllia brâva tchivra a assebin délivrâ lè z'éboitons dè Mourtsi d'on tyran, et d'on tot crouie.

Le coffret mystérieux.

VII.

Deux jours après cette pathétique reconnaissance, un domestique portant la livrée du comte de Villiers, remettait à M. Danglard un pli de la part d'Edmond, qui remerciait le maire de Beauval de ses gracieux procédés, et, de nouveau, s'excusait des écarts indiscrets de son panama. Un billet de mille francs était joint à la lettre, avec prière à Mlle Danglard de le distribuer à ses pauvres.

« Chaque année, disait Edmond en terminant, chaque année, au 1^{er} septembre, je remettrai pareille somme entre les mains de mademoiselle votre fille, avec pareille destination, l'expérience m'ayant démontré qu'un chapeau de mille francs est une ridicule superfluité qui ne sert même pas de talisman contre les soupçons d'un garde-champêtre. »

Cette histoire n'est pas un roman, et cependant elle menace de finir par un mariage. Dans notre existence, n'entre-t-il pas toujours un peu de romanesque ?

Les deux familles de Villiers et Danglard se lièrent naturellement d'une étroite amitié ; les deux pères se faisant, en hommes du monde, des concessions mutuelles sur le terrain brûlant de la politique, le soi-disant château de la *Charmeuse* et la véritable demeure nobiliaire des environs se donnèrent franchement la main.

Edmond et Angèle apprirent à se connaître et à s'estimer mutuellement.

Au printemps suivant, leur mariage fut célébré dans le modeste petit sanctuaire de Beauval.

En rentrant chez eux, après la bénédiction nuptiale, Edmond offrit à sa femme une charmante corbeille faite de joncs finement tressés et coquettement rehaussée de rubans et de fleurs.

— C'est votre corbeille de noce, lui dit-il, transformation dernière du magnifique panama auquel je dois tout mon bonheur.

— Et le nôtre aussi, ajouta Angèle, se tournant du côté de son père et lui prenant la main.

Les jeunes époux s'installèrent dans la belle habitation de M. Danglard. Leur premier soin fut de relever le chêne du parc de l'oubli dans lequel il vieillissait. Les mauvaises herbes qui obstruaient ses racines furent arrachées, son tronc se remplit de mousse fraîche, un banc de gazon courut tout autour ; des corbeilles de fleurs, placées à son pied, firent monter à sa cime les plus suaves parfums. Edmond voulut présider seul à cette réhabilitation.

Un matin que, le rateau en main, il travaillait avec ardeur, Morin, le garde-champêtre, vint à passer près de lui.

— Pour lors, lui dit M. de Villiers, répétant l'expression favorite du brave homme, me voici au même endroit et presque dans la même posture que dans la nuit du 1^{er} septembre ; viens-tu m'arrêter et me dresser procès-verbal ?

— Dame ! monsieur Edmond, répondit Morin sans être trop interloqué, c'était suspect tout de même de vous voir à une heure où depuis longtemps nos poules sont couchées, accroupi comme ça, la main sur une cassette... Et puis, est-il, Dieu possible, d'avoir un chapeau de paille de tant d'écus ! Tenez, vous voyez bien le mien ; pour lors, il est mille fois plus solide que le vôtre, vous en conviendrez. Il ne m'a pourtant coûté que vingt sous.

Notre tâche serait incomplète si nous oublions de mentionner que les invalides de Noiraud sont assurés dans une niche dont le dôme, pour n'être point doré, n'en est pas moins utile au parfait repos de ce vieux et fidèle serviteur.

ADOLPHE ROSAY.

L'eau-de-vie. — Un préjugé malheureusement trop répandu dans les classes laborieuses consiste dans la conviction que l'eau-de-vie donne des forces.

Dans le *Journal des Débats*, M. de Parville fait une fois de plus justice de cette erreur :

« L'alcool est un réfrigérant ; il se décompose dans le corps en absorbant de la chaleur, et l'on sait bien que chaleur et force sont synonymes. L'alcool diminue notre ration de force disponible. Certes, il agit sur le système nerveux et accroît momentanément la dépense de cette force ; il semble que l'on soit, en effet, plus énergique et plus solide après avoir bu un petit verre de cognac ; mais l'effet nerveux passé, il faut le payer à intérêts composés ; la réaction vient, et si l'on ne recommence pas à user du procédé, la faiblesse suit l'effort que l'on a fait sous l'influence d'une excitation factice. Le petit verre donne, comme on dit vulgairement, un coup de fouet. On gagne en force dans l'unité de temps, voilà tout, mais pendant un temps court ; on perd, au contraire, en force absolue, mais pendant un temps plus long. Le sujet, peu habitué à s'observer soi-même, ne s'aperçoit pas de cette déperdition lente ; ce n'est que beaucoup plus tard que la faiblesse survient et trahit l'usage continu des boissons alcooliques. »

Recette.

Quelques abonnées nous demandent de leur donner une bonne recette pour faire l'eau de noix, le moment étant opportun, nous nous empressons de satisfaire à ce désir :

Prenez des noix fraîchement cueillies, aux trois-quarts mûres seulement, bien belles et bien saines, supposons trente. Mettez dans une cruche de grès, un litre d'eau-de-vie, aromatisée de cannelle, girofle, muscade, par parties égales, soit environ 60 à 70 grammes de chaque. Jetez-y vos noix, bien écrasées, et laissez macérer au moins un mois. Tirez alors votre liqueur à clair ; ajoutez 200 grammes de sucre au plus. Laissez reposer une quinzaine de jours. Filtrez et mettez en bouteilles.

Boutades.

La baronne a une petite fille charmante, mais terriblement indiscreète.

Ces jours derniers, en pleine réception, Bébé pleurait, se tordait, par suite de douleurs provoquées par un mal aux dents.

Sa mère cherchait à la consoler de son mieux.

— Voyons, mignonne, sois raisonnable, ne pleure pas... Ton mal aux dents passera.

— Oh ! et comment veux-tu qu'il passe ? répond Bébé de sa petite voix entrecoupée par des sanglots ; est-ce que je peux ôter mes dents comme toi, moi ?

M^{lle} L... se brouille avec son amant, qui est plus que chauve.

— Monsieur, lui écrit-elle en lui renvoyant les gages de leur liaison, permettez-moi de vous exprimer tous mes regrets de n'avoir pas de cheveux à vous renvoyer.

Le comble de l'orgueil : C'est de s'arrêter pour se regarder marcher.

Dans un ménage de deux personnes, le mari et la femme, on a le cordonnier en journée. La ménagère prépare un dîner se composant d'une soupe à la farine et d'un œuf à la coque. Après que le potage est avalé, la femme prend l'œuf, le partage d'abord par le milieu et en donne la moitié au cordonnier ; l'autre moitié est pour elle et son mari ; ne pouvant finir sa portion, son épouse lui demande ce qu'il faut faire du reste.

— Baille-lô aô cordagnî, se chaôte, chaôtère !

Une femme, sentant sa fin approcher, fait quelques recommandations à son mari, avant de le quitter.

— Tu auras soin de notre petit Louis ; tu ne le laisseras manquer de rien ; tu ne l'abandonneras pas à lui-même comme font la plupart des pères quand les mères ne sont plus là. Promets-moi cela, Jean.

— Oui, oui, va toujours... veux assez faire.

Coquille télégraphique :

Un mari, dont la femme vient d'accoucher, en fait part à son père, qui reçoit la dépêche suivante :

Ma femme est accouchée ce matin d'un bon garçon (au lieu de beau).

L. MONNET.